

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 09/06/2021
Page 1/2

Le Parc des Alpilles accompagne les hébergeurs et les restaurateurs du territoire dans leur transition écologique grâce au Fonds Tourisme Durable

Le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, associé aux Chambres de Commerce et d'Industrie, a été choisi par l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, pour déployer en Région Sud le Fonds Tourisme Durable.

C'est le Parc naturel régional des Alpilles qui a porté cette candidature au nom du réseau régional en assurant le portage administratif et financier auprès des services de l'Etat.

Judi 3 juin 2021 s'est tenu le premier diagnostic dans les Alpilles, lançant officiellement le dispositif auprès des professionnels du territoire.

Un dispositif national pour soutenir les professionnels du tourisme

Le Fonds Tourisme Durable est un nouveau dispositif porté par l'ADEME lancé dans le cadre du Plan « France relance ». Il soutient principalement 2 activités : les restaurants et les hébergements touristiques, avec une priorité donnée aux territoires ruraux. Le Fonds Tourisme Durable est doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros.

L'objectif est de soutenir les restaurants et hébergements touristiques dans leurs initiatives en matière de développement du tourisme durable, en priorité dans les territoires ruraux et communes à faible densité (- 20 000 hab) en leur apportant :

- Un accompagnement par les partenaires de l'ADEME à l'élaboration d'un plan d'actions via un diagnostic gratuit ;
- Le financement d'une partie des coûts d'investissements liés à la transition écologique via des subventions.

Les aides concernent tous les domaines de la transition écologique comme la réduction des dépenses énergétiques de l'établissement, la lutte contre le gaspillage, le développement des circuits courts, la coopération entre les acteurs locaux, la communication et la sensibilisation de la clientèle, etc.

Depuis mai, un portail internet est à la disposition des acteurs du tourisme leur permettant de tester leur éligibilité et de s'inscrire dans la démarche : <https://www.fondstourismedurable.fr/>

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

56 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpilles, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie maritime, Ballons des Vosges, Boucles de la Seine, Normandie, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Grands Causses, Guyane, Haut Jura, Haut Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes et Gascogne, Livradois Forez, Loire Anjou, Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Mille vaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Mont-Ventoux, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord, Limousin, Pilat, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Un premier diagnostic réalisé dans le Parc naturel régional des Alpilles

Ce jeudi 3 juin 2021, les chargés de projet du réseau interparc et du Parc des Alpilles avaient rendez-vous au Mas de l'Oulivié aux Baux-de-Provence afin d'y réaliser un premier diagnostic complet et élaborer un plan d'actions en vue de solliciter des financements.

Isabelle Achard, par ailleurs bénéficiaire de la marque Valeurs Parc depuis 2014, a ainsi présenté ses pratiques et son projet pour aller vers plus de tourisme durable. Un dossier prometteur qui pourrait se concrétiser dans les prochains mois grâce aux aides de l'Etat.

Au préalable, un diagnostic test avait été conduit à l'Hôtel sous les Figuiers de Saint-Rémy-de-Provence, également marqué Valeurs Parc depuis 2017.

D'autres acteurs du territoire ont déjà montré leur intérêt pour la démarche et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux dans les prochains jours.

Vous êtes restaurateur ou hébergeur dans le Parc naturel régional des Alpilles ou dans un des autres Parcs naturels régionaux de la région Sud et vous souhaitez en savoir plus sur le Fonds Tourisme Durable ? Nos chargés de projet sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

Chargés de projet Interparc pour le Fonds Tourisme Durable :

Stéphane Crandal – coordinateur - coord.fondstourismedurable@pnrpaca.fr

06 31 54 54 86

Léa Kaminske - fondstourismedurable@pnrpaca.fr

06 31 52 48 15

Chargée de mission tourisme et loisirs durables du Parc naturel régional des Alpilles :

Marianne Dispa

m.dispa@parc-alpilles.fr

04 90 90 44 00 / 06 47 11 17 18

Maison du Parc des Alpilles, 2 boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy de Provence

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr